



Solidarité entre les Français :

- garantir la retraite par répartition et le niveau des retraites de chaque Français ; l'Etat contribuera à cet effort collectif en y attribuant des ressources provenant de la vente de participations publiques,
- veiller à l'équité entre les Français devant la retraite,
- élargir la liberté pour la retraite : ceux qui veulent prolonger leur activité pourront augmenter leurs droits,
- créer des fonds de pension à la française, en concertation avec les partenaires sociaux, et favoriser l'épargne salariale : chaque Français pourra compléter sa retraite en franchise d'impôt,
- augmenter le taux des pensions de réversion, et revaloriser les retraites des agriculteurs et des artisans et commerçants.



Garantir les retraites par répartition

Sécuriser nos régimes de retraite par répartition est un de mes engagements majeurs. Chacun peut désormais s'accorder sur le diagnostic: l'espérance de vie a augmenté fortement et doit croître encore. Ce que l'on appelle le « problème » des retraites est donc, d'abord, une bonne nouvelle. Maintenir le niveau des retraites doit demeurer notre objectif. Cela est possible en faisant plusieurs choix collectifs :

- En favorisant le retour à l'emploi des travailleurs de plus de 50 ans, pour rendre cohérente notre politique de l'emploi et notre politique des retraites.
- En donnant à chacun, dans le cadre du droit à la retraite à 60 ans, la liberté du choix de l'âge de la cessation d'activité, qui peut être progressive. Ceux qui ont commencé à travailler tôt et exercent les métiers les plus pénibles doivent, notamment, pouvoir partir plus tôt à la retraite.
- En mettant en oeuvre un équilibre équitable entre les régimes de retraites des salariés privés et ceux des fonctionnaires. Le cas de chaque entreprise publique sera traité, en fonction de ses spécificités, par le dialogue interne.
- En développant l'épargne salariale, comme nous avons commencé à le faire, sous le contrôle des partenaires sociaux.
- En continuant d'accroître la dotation du fonds de réserve des retraites.
- Je demanderai au Gouvernement de mener très rapidement une négociation entre toutes les parties concernées. Une fois les décisions arrêtées, le Conseil d'orientation des retraites, que j'ai créé, suivra par la suite les principales variables démographiques et économiques pour proposer les ajustements nécessaires.